

La hausse du taux de TVA sur le livre ne devra léser aucun acteur de la chaîne du livre

Les éditeurs réunis au sein du Bureau du SNE le 16 novembre 2011 considèrent que l'augmentation du taux de TVA du livre de 5,5% à 7%, annoncée pour le 1^{er} janvier 2012, ne devra léser aucun acteur de la chaîne du livre, ni les auteurs, ni les éditeurs, ni les libraires. Compte-tenu des spécificités de notre secteur (loi sur le prix unique, marquage des prix, importance des livres de fonds dans les stocks et dans les ventes), les modalités d'application de cette mesure doivent être rapidement arrêtées par l'interprofession, en concertation avec les pouvoirs publics. Il faut rappeler que cette mesure concerne 600.000 titres disponibles, soit des centaines de millions de volumes en librairie et dans les entrepôts des éditeurs.

Contact :

Sabine Le Stum slestum@sne.fr
01 44 41 40 88 – 06 84 54 39 89